



Nouveaux outils de diagnostic et d'action

Catherine Gibaud

Chargée de mission SDAGE et programmes de mesures agricoles

Bureau des sols et de l'eau

MAAPRAT / DGPAAT / SSADD / SDBE



phases d'une démarche

globale

- Identification du problème à résoudre - Etat des lieux des connaissances et des actions antérieures
- Réalisation des études nécessaires :
 - Étude hydrogéologique
 - Diagnostic territorial des pressions
- Délimitation de la zone à protéger
- Définition du plan d'action
 - Quelles mesures ?
 - Quels outils ?
 - Quel financement ?
 - Quel suivi ?

← Guide CEMAGREF

← Outil INRA Action 21



Guide pour l'étude d'une AAC alimentée par des eaux de surface

Réalisation CEMAGREF

Commande et financement MAAPRAT et MEDDTL



Objectifs



Guide utile pour les cas de captages
alimentés par des eaux de surface :

- Délimiter l'AAC
- Définir sa vulnérabilité vis à vis des pesticides

➔ Complément au guide BRGM déjà existant

Démarche




Détermination de la vulnérabilité de l'AAC
en fonction des types de transfert :

- Ruissellement
- Écoulement subsurfacique (dont drainage)
- Erosion hydrique
- Dérive

➔ Facilite le choix d'actions adéquates

Quelques éléments



Une méthode différente selon la taille de l'AAC,
fonction des données mobilisables.

Les données sur le sol sont indispensables

En 2011, la méthodologie va être testée sur 3
AAC en situation réelle afin de valider la
méthode et finaliser le guide.



Guide méthodologique de réduction de l'usage des pesticides dans les AAC et outil de

Réalisation NRA
simulation des

Commande et financement MEDDTL et ONEMA
dans le cadre de l'action 21 du plan Ecophyto 2018

actions

Objectifs (1/2)



- Guide méthodologique pour la réduction de l'usage des pesticides pour les captages Grenelle, mais aussi pour l'ensemble des captages prioritaires :
 - Méthode pour adapter à l'échelle d'une AAC les performances d'un niveau de rupture pour une culture
 - Méthode pour construire et évaluer différents scénarios de réduction de l'usage des pesticides à cette échelle, en tenant compte des moyens d'accompagnement disponibles (animation, expertise, MAE...)

Objectifs (2/2)



- Illustration pour un ou plusieurs territoires et propositions pour l'élaboration d'un programme d'action
- Outil informatique pour instrumenter la mise en œuvre de ces méthodes :
calculateur-simulateur



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

de rupture dans la méthodologie



ECOPHYTO R&D

Niveau actuel (Na) :
moyenne de la
diversité des
pratiques de la
« ferme France »

« **Biologique** » : cahier des charges « AB »,
Rotations culturales longues et
diversifiées

N3

« **Production intégrée** » : idem 2a +
raisonnement des successions de cultures

N2
c

« **Protection intégrée** » : Combinaisons de
mesures agronomiques prophylactiques à
l'échelle annuelle. Mesures fonction des
cultures.

N2
a

« **Raisonné** » : traitements selon
recommandations des Avertissements
agricoles

N1

« **Intensif** » : les 30% de parcelles à + fort
IFT

N0



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

étapes la démarche

Etape 1 : Caractérisation agronomique de l'AAC

Assolement
potentialités agronomiques par
milieu
Diversité et performances des
pratiques culturales actuelles

Etape 2 : Constitution d'une base de données techniques (« Matrice technique »)

Pour chaque **combinaison** [culture x
milieu x niveau de rupture] :
Principes agronomiques
Itinéraire technique correspondant
Indicateurs de performances unitaires

Etape 3 : Construction et évaluation des scénarios du territoire

Surfaces concernées par chaque combinaison
[culture x **milieu** x niveau rupture]

Indicateurs de performances intégrés

Quelques éléments

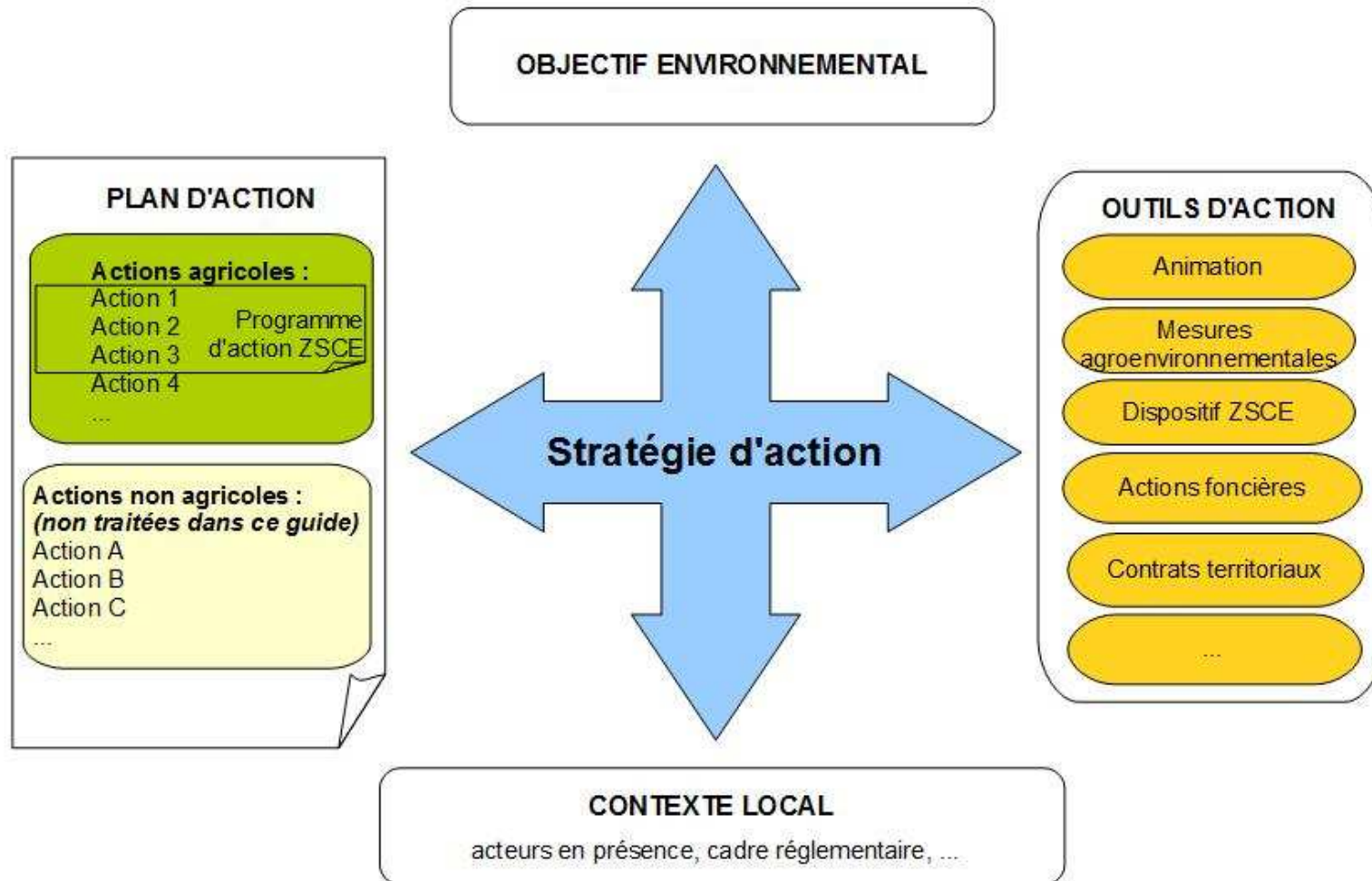
- Un guide provisoire écrit à partir d'un test réalisé en 2010 dans une zone de grande culture (fosse de Melun)
- 3 nouveaux tests prévus en 2011 pour valider le guide et le compléter par des illustrations différentes du cas 2010



Merci de votre
attention



La démarche



Extrait du guide méthodologique MAAP/MEEDM sur les plans d'action agricoles



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Liens utiles vers les outils existants



B
I
B
L
I
O
G
R
A
P
H
I
E

Captages

<http://www.brgm.fr/publication/pubDetailRapportSP.jsp?id=RSP-BRGM/RP-55874-FR>

http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/revue_lb/Leau_lb81.pdf

http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/guides_economies_deau

Erosion

<http://www.brgm.fr/publication/pubDetailRapportSP.jsp?id=RSP-BRGM/RP-55104-FR>

Pollutions diffuses agricoles

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Notes-et-rapports-d-etapes.html>

http://www.inra.fr/l_institut/etudes/ecophyto_r_d/ecophyto_r_d_resultats

Disponible auprès des services...

B
I
B
L
I
O
G
R
A
P
H
I
E

- Mémento pour la délimitation des AAC
- Mémento pour le diagnostic territorial des pressions agricoles
- Synthèse du guide méthodologique « plans d'action sur les aires d'alimentation de captages » (juin 2010) destinée aux maîtres d'ouvrage